

**CREDIT
COOPERATIF**



UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE



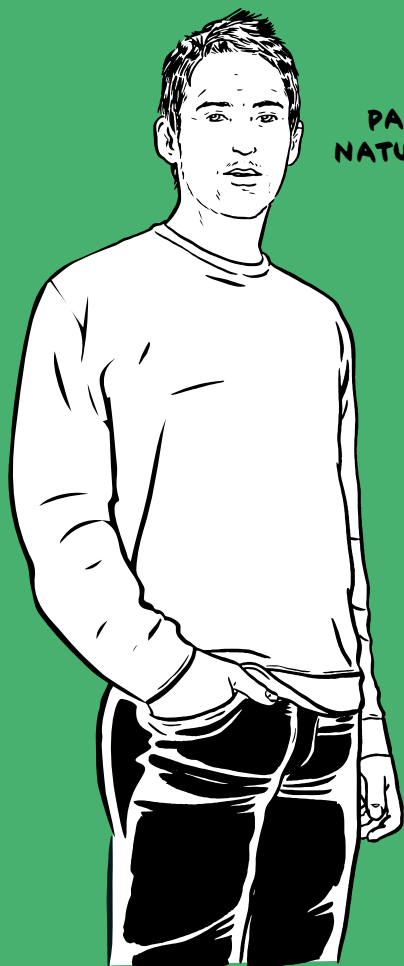
**FAIRE
AVANCER
LE
MONDE**

**AVEC LA
BANQUE DES
TRANSITIONS**

Entreprises et organismes d'intérêt général

BANQUE DU MOUVEMENT

PAR
NATURE.



Fort de son histoire coopérative, le Crédit Coopératif a la conviction qu'une action durable en faveur de l'environnement repose sur la construction d'une économie plus juste.

Ses clients, qui partagent ces enjeux écologiques et sociétaux, attendent de leur banque les moyens de passer à l'action.

S'inscrivant pleinement dans ce cercle vertueux, la banque encourage et accompagne les initiatives qui font progresser de pair innovation sociale, transition énergétique, environnementale et sociale.

Le dialogue et l'action s'unissent ainsi dans la culture du partenariat que le Crédit Coopératif développe dans une dynamique permanente.

BANQUE D'UN FUTUR DÉSIRABLE

ET
DURABLE !

Depuis la prise de conscience collective de la nécessité d'une politique pour la transition énergétique et environnementale, le Crédit Coopératif s'est engagé par tous ses moyens, par toutes ses actions, à aider les acteurs de l'économie réelle des filières de l'environnement.

Cet accompagnement financier concerne aussi bien les projets d'énergies renouvelables que les éco-industries (traitement des déchets, recyclage), la protection de l'environnement, la filière Bio, l'économie circulaire.

Pour faire aboutir ces projets, le Crédit Coopératif est à l'écoute de ses clients sociétaires et des fédérations ou organisations professionnelles auxquelles ils adhèrent. La banque mobilise ainsi son énergie, son ingénierie et l'expertise de ses chargés d'affaires au service de ses clients engagés.



S'ENGAGER À CRÉER DE LA VALEUR

Au nom de sa démarche de responsabilité et de transparence vis-à-vis de la société, le Crédit Coopératif s'engage auprès de ses clients sociétaires par la création de services bancaires et de produits de placement qui agissent notamment en faveur de l'environnement.

Cinq exemples illustrent cette démarche constante.

Le livret CODEVair soutient les initiatives pour la protection des ressources naturelles tout en rémunérant votre épargne. Il est destiné aux associations, syndicats, comités d'entreprise, entreprises mais aussi aux clients particuliers. L'argent déposé sur ce livret est réinjecté dans l'économie réelle.

Le prêt PREVair est une offre de financement à moyen et long termes à taux attractif pour des projets en faveur de la protection de l'environnement.

Le Prêt Innov Plus est un financement adapté aux PME (Petites et Moyennes Entreprises) et ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire) qui investissent dans des projets innovants.

Le prêt Choisir son Impact est un crédit permettant aux entreprises et associations d'optimiser la performance globale RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de leur structure.

Quant aux **placements** gérés par Ecofi¹, filiale du Crédit Coopératif, ils sont à 100 % socialement responsables (ISR² – Investissement Socialement Responsable).

(1) Ecofi Investissements, filiale du Crédit Coopératif, est une société de gestion de droit français agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n°GP97004.

(2) 100% ISR selon la méthodologie d'Ecofi (hors certains fonds indexés et fonds à gestion déléguée).

S'INVESTIR POUR TOUT CHANGER

À l'écoute des besoins exprimés dans les territoires, le Crédit Coopératif choisit de financer des projets qui contribuent à préserver l'environnement et à soutenir une économie plus durable.



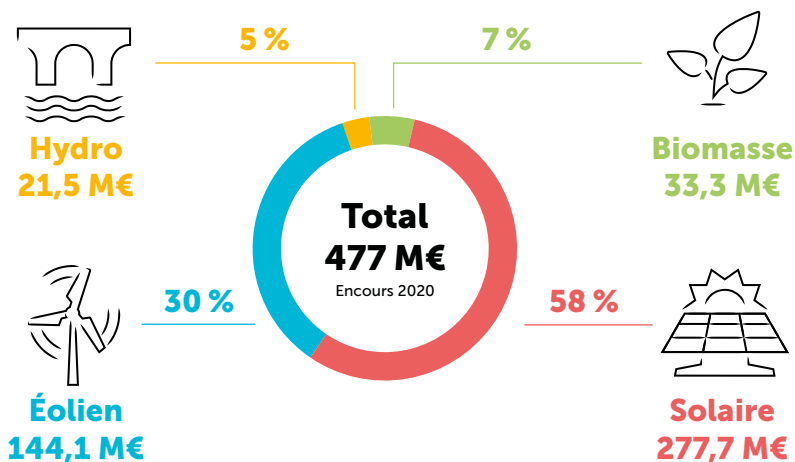
AVEC LA BIO !
AVEC LES ENR !

Plus de 15 ans
d'expertise au service de
**LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
ET ENVIRONNEMENTALE**

100 %
de nos financements
de production d'énergie vont
**AUX ÉNERGIES
RENOUVELABLES**

100 %
**DES RÉSEAUX
COOPÉRATIFS
DE DISTRIBUTION BIO**
sont clients
du Crédit Coopératif

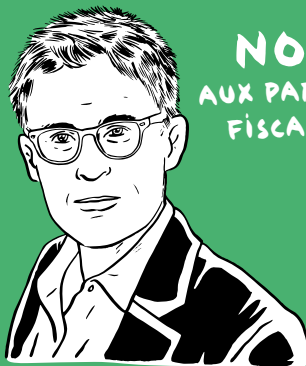
À CHAQUE SOURCE D'ÉNERGIE, SON FINANCEMENT



S'ENGAGER, C'EST AUSSI SAVOIR DIRE NON.

Nous excluons de nos financements la fabrication de pesticides de synthèse, la production d'énergie nucléaire, l'extraction de pétrole, la production de biocarburant sur des terres agricoles nécessaires à l'alimentation, l'armement, les centrales à charbon, les paradis fiscaux.

Le Crédit Coopératif s'engage et choisit de ne pas financer ces activités controversées.



NON
AUX PARADIS
FISCAUX !

DONNER L'EXEMPLE

Le Crédit Coopératif se doit d'être exemplaire. Depuis 2021, il est inscrit sur la plateforme impact.gouv.fr afin de promouvoir une économie plus responsable. Le Crédit Coopératif est la première banque à y publier ses indicateurs.

De plus, le Crédit Coopératif prend appui sur un référentiel RSE qui formalise ses objectifs et ses progrès dans différents domaines distincts de responsabilité. Et les résultats sont là. Ils parlent d'eux-mêmes.

LA PREUVE !



100 %
des appels d'offres
intègrent
des critères RSE



-17 %
d'émission de gaz
à effet de serre
en 5 ans



66 %
des prêts aux personnes morales
dédiés aux secteurs ESS¹,
écoactivités et intérêt général²



Label Afnor
« égalité professionnelle
femmes/hommes »

(1) Économie Sociale et Solidaire.

(2) Source : Déclaration de performance extra-financière du Groupe Crédit Coopératif 2020.

Banque de l'économie sociale et solidaire, le Crédit Coopératif est engagé de longue date sur les sujets environnementaux et énergétiques.

Leader de la finance engagée

Produits tracés, de partage et d'influence

Plus de

69 500 personnes morales

ancrées dans l'économie réelle

69 centres d'affaires

sur tout le territoire

1 954 collaborateurs

au service d'une économie plus humaine

100% de la banque

appartient à ses clients sociétaires

Choisir son centre d'affaires et prendre rendez-vous :
<https://agences.credit-cooperatif.coop/banque/>

